



**COMMISSION DES ANCIENS SAPEURS POMPIER DE LA LOIRE**

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**CIS de FEURS**  
**Le Jeudi 23 Février 2023**  
**à 16 heures**

**Sont présents :**

**Président d'honneur :** André RICHARD

**Groupement Nord :** - Jean SOUCHON - Guy M. DUMAS - -  
Michel PERRIER-Gérard COUAVOUX

**Groupement Centre :** René BONFILS – Raymond CHASSAIN – Marcel STENGER- Maurice  
CHAMBOST

**Groupement Sud-est :** Bernard POINAS - Christian CHARBONNIER-- Bernard BAJU-  
Michel JOURJET-jean Claude VERNEY

**Groupement Sud-ouest :** Noël ROBERT -Aimé FOLLEAT -Guy J.l DUMAS- Vincent POULAT-

**Conseiller Technique :** Michel GALIEN- Maurice COLAS

**Auditeurs Libres :** COLOMBET Christian St Bonnet le Château  
GHIRDOS Christian La Ricamarie  
CESAR Roger La Ricamarie

**Excusés**

**Groupement Nord :** Alain TARIT -

**Groupement Sud Est :** Alain MONTET -

**Groupement Sud-ouest :** Guy TRONEL-

**Groupement centre :**

**Conseiller Technique :**

## **Ordre du jour :**

Point : 1 Approbation du compte rendu du 01 Décembre 2022

Point : 2 Retour Assemblée Générale 2023

Point : 3 Proposition de fiche d'informations pour les référents  
Transmission des statuts aux référents

Point : 4 Badges accès casernes, Comités de soutien

Point : 5 Trombinoscope

Point : 6 Tour de table

Ouverture de la séance à 16h30

Le président Raymond CHASSAIN ouvre la réunion avec un certain retard, la salle étant déjà occupée il souhaite la bienvenue et remercie tous ceux qui sont présents, il demande aux auditeurs libres de se présenter.

Point : 1

Aucune observation sur le CR de la réunion du 01/12/2022 Il est approuvé à l'unanimité.

Point : 2

Notre AG a eu lieu à St Just en Chevalet les effectifs ont bien remontés nous étions Environ 150 adhérents présents à l'Assemblée Générale, ce qui nous a permis de faire valider les nouveaux statuts le quorum de 10% des adhérents à la CASPL étant présents.

206 personnes ont apprécié le repas de Sainte Barbe proposé par un traiteur.

L'Assemblée Générale 2024 aura lieu à BALBIGNY, toujours à la même date 2 ème samedi de Février.

Guy Jean Louis DUMAS demande un complément d'information sur la loi Matra concernant les trimestres de bonification retraite accordés aux SPP, il pensait que cela ne concernait que les SPV. Le président lui fournit le complément d'information et fait remarquer que le mot retraite n'est pas le mieux approprié pour les allocations de fin de service. Pour le bien de tous il serait souhaitable que l'allocation de fin de service soit uniformisée pour Palier à la trop forte disparité entre les différents régimes de prestations de fin de service. Une motion a été déposée par les conseillers Départementaux.

Lecture est faite du compte rendu de la commission fédérale, quelques points nous interpellent.

Point : 3

Une fiche d'informations et de renseignements divers sera proposée aux référents de centres dans un avenir plus ou moins proche.

Le président rappelle que lors d'un décès d'un ancien il serait souhaitable que les informations suivantes nous parviennent à savoir , le Nom prénom, son âge , grade honoraire ,date du décès, date des funérailles et une adresse soit de la veuve ou des enfants pour que l'on puisse faire remonter un courrier de condoléances.

Sur ce point, il est bien que le référant de centre se rapproche du président de l'amicale et du chef de centre pour les informer que la demande de la reversion de l'allocation de fidélité (SDIS) compétence du chef de centre et la demande de reversion de la PFR ainsi que le versement du capital décès toutes causes (UD) compétence du président de l'amicale soient bien adressées aux ayant droits.

Les nouveaux statuts seront transmis aux référents de centre, après que ceux-ci soit enregistrés en préfecture.

#### Point : 4

Un colloque a eu lieu pour informer les chefs de centre au sujet des badges d'accès aux casernes, Le Directeur a été surpris du peu de demandes faite dans un premier temps pour les attributions de ces badges.

Comité de soutien normalement devrait ce mettre en place dans l'année une réunion de l'UD est prévu le 14 Mars 2023. La CASPL sera représenté par le vis président Bernard BAJU, les représentants ASP à l'Union étant absent ce jour.

#### Point : 5

Le trombinoscope devant être modifié, est-il nécessaire de l'imprimer maintenant des élections devant avoir lieu l'année prochaine ?

#### Point : 6 RAS

Séance levée à 18h30.

Validé le 06/03/2023

Le Secrétaire



Christian CHARBONNIER

Le Président  
Raymond CHASSAIN

